



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame Thibault et Anne-Sophie REUTER-LEMAIRE** demeurant Rue des Vennes 159 à 4020 Liège 2.

Le terrain concerné est situé **Boulevard Ed.Lieutenant, 4 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section D n°455E15, 455F15, 455L11.

La demande vise les travaux suivants : **création d'une extension sur deux étages** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°6) pour les raisons suivantes :

- la hauteur sous gouttière du volume secondaire devrait être plus basse de minimum 15% que celle du volume principal ;
- le volume secondaire devrait respecter un recul de minimum 5m par rapport à la limite parcellaire latérale ;
- le niveau existant du terrain ne peut être modifié dans les zones de recul minimum latérales et de fond de parcelle ;
- les toitures plates de plus de 15m² sont aménagées en toiture-terrasse ou toitures végétales.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23 septembre 2025 au 07 octobre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be